



No de résolution  
ou annotation

3 juillet 2023

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la Salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 3 juillet 2023 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Charles Mallette, la conseillère Katherine Dubois et les conseillers André Bussière, Clifford Lancaster et Gérard Tremblay. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent. Le conseiller Guy Boutin est absent.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

#### ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 3 juillet 2023 à 19 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Nomination du maire suppléant - Charles Mallette**
- 4. Adoption des procès-verbaux**
  - 4.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 juin 2023
- 5. Présentation des organismes et période de questions**
  - 5.1. M. Hubert Royer - Entretien du terrain voisin
  - 5.2. M. Paul O'Donnell - Arbre centenaire - Rue Cleevemont
- 6. Urbanisme**
  - 6.1 Règlement numéro 317 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments - Adoption du règlement
  - 6.2 Règlement numéro 318 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre les aires d'entreposage dans les zones industrielles « I » - Adoption du deuxième projet
  - 6.3 59, 7<sup>e</sup> Avenue Sud - Marge de recul - Dérogation mineure
  - 6.4 29, rue Belmont - Hauteur du bâtiment accessoire Dérogation mineure
  - 6.5 320, rue Cleevemont - Toiture - PIIA-5
  - 6.6 60, rue Principale Nord - Fenêtres - PIIA-3
  - 6.7 281, rue Principale Sud - Balcon - PIIA-5
  - 6.8 302, rue du Collège Nord - Réno extérieure - PIIA-3
  - 6.9 220, rue Principale Nord - Enseigne - PIIA-4
  - 6.10 Rapport des permis de construction émis - Période se terminant le 30 juin 2023
- 7. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**
  - 7.1 Sel à chemins - Appel d'offres - Lancement
  - 7.2 Sable à chemins - Appel d'offres - Lancement
  - 7.3 Déneigement des stationnements municipaux - Appel d'offres - Lancement
  - 7.4 Camionnette - Réparations
- 8. Service récréatif**
  - 8.1 Conseil Sport Loisir de l'Estrie - Programme financier En Estrie, ça bouge! - Canot-Kayak Richmond
  - 8.2 Conseil Sport Loisir de l'Estrie - Programme financier En Estrie, ça bouge! - L'été c'est fait pour jouer! (Camp de jour)
  - 8.3 Ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air - Le Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA) - Aide financière supplémentaire - Vélo de montagne



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### **9. Administration - Direction générale**

- 9.1 Politique sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels - Adoption
- 9.2 Politique d'utilisation des actifs informationnels pour les employés cadres - Adoption
- 9.3 MRC du Val-Saint-François - Regroupement « Mettons fin à l'insécurité routière sur le trajet scolaire » - Demande d'appui
- 9.4 Commission municipale du Québec - Regroupement culturel des vieilles ardoises - Révision périodique de la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières
- 9.5 Tech-Nic Réseau conseil inc.- Augmentation du loyer pour juillet 2023
- 9.6 Programme de prévention en santé et sécurité au travail - Adoption
- 9.7 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Programme de péréquation - Versement
- 9.8 Trafic Innovation inc. - PRIMADA - Panneaux arrêt - Achat
- 9.9 Carrefour jeunesse-emploi - Rapport annuel 2022-2023
- 9.10 Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Attestation d'assainissement - Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées
- 9.11 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) - Aide financière - Admissibilité
- 9.12 Club de patinage artistique les Tourbillons - Ventes-débarras 2023 - Bilan et versement des profits
- 9.13 Règlement numéro 316 décrétant une dépense de 1 217 766 \$ et un emprunt de 1 217 000 \$ pour procéder à la réfection d'une partie de la rue du Collège Sud - Financement
  - 9.13.1 Résolution d'adjudication
  - 9.13.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billet
  - 9.13.3 Résolution d'approbation du tableau combiné et Attestation
- 9.2 MRC du Val-Saint-François - Situations problématiques - Collecte sélective
- 9.15 WSP - Réfection de la rue du Collège Sud - Recommandation de paiement numéro 1

### **10. Police, incendies et sécurité civile**

### **11. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses**

- 11.1 Festival de l'auto ancienne de Richmond - Édition 2023 - Demande de commandite
- 11.2 Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle - Méchoui, bière et saucisses - Invitation

### **12. Correspondances diverses**

- 12.1 Culture aux aînés - Paroles de sages
- 12.2 Grand Défi Pierre Lavoie - Remerciements

### **13. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)**

- 13.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
- 13.2 Liste des chèques et dépôts directs à émettre
- 13.3 Factures à approuver

### **14. Affaires nouvelles**

- 14.1 Légion Canadienne - Fête du Canada - Félicitation



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 14.2 Intersection des rues Wilfrid et Principale Nord – Terre - Parc
- 14.3 Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond – Fête nationale - Félicitation
- 14.4 Jardin communautaire - Avancement
- 14.5 Hautes herbes - Entretien
- 14.6 Boîte à piano
- 14.7 Condoléances – Famille de M. Gilles Boisvert

### 15. Levée de la réunion

#### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2023-07-03-01

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2023-07-03-02

#### 3. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT - CHARLES MALLETTE

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les conseillers de nommer le conseiller Charles Mallette comme maire suppléant, pour une période de 4 mois, et qu'il entre en fonction séance tenante.

(Adoptée)

2023-07-03-03

#### 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

##### 4.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 juin 2023

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 juin 2023 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

#### 5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

##### 5.1 M. Hubert Royer – Entretien du terrain voisin

Monsieur Hubert Royer déplore l'état d'entretien du terrain de son voisin qui laisse pousser les mauvaises herbes et les branchages et qui demande à la Ville de faire quelque chose pour régulariser la situation.

##### 5.2 M. Paul O'Donnell – Arbre centenaire – Rue Cleevemont

Monsieur Paul O'Donnell s'informe sur le processus décisionnel ayant mené à la décision d'abattre un arbre centenaire sur la rue Cleevemont. Il est persuadé que l'arbre pourrait être émondé sans être abattu et que le résultat serait le même. Les élus conviennent de demander l'avis de l'ingénieur forestier de la MRC avant de procéder à quelques manœuvres que ce soit.

#### 6. URBANISME

2023-07-03-04

##### 6.1 Règlement numéro 317 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments – Adoption du règlement

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire assurer et maintenir un niveau de salubrité et d'entretien des bâtiments sur le territoire de la ville;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir les immeubles patrimoniaux en bon état;

CONSIDÉRANT QUE les pouvoirs conférés aux municipalités en matière d'occupation et d'entretien des bâtiments se trouvent aux articles 145.41 à 145.41.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE les pouvoirs conférés aux municipalités en matière d'insalubrité se trouvent aux articles 55 à 58 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1);

CONSIDÉRANT QUE la loi modifiant la *Loi sur le patrimoine culturel* et d'autres dispositions législatives adoptées le 25 mars 2021 apportent plusieurs changements au milieu municipal, notamment en ce qui a trait à la protection du patrimoine immobilier et aux régimes d'entretien des bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement constitue un instrument de choix afin d'assurer la protection du patrimoine bâti;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Boutin lors de la séance du 5 juin 2023;

CONSIDÉRANT QU'un projet du présent règlement a été adopté à la séance régulière du conseil du 5 juin 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 juillet 2023 au cours de laquelle personne ne s'est opposé;

**POUR CES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le règlement numéro 317 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

(Adoptée)

2023-07-03-05

### **6.2 Règlement numéro 318 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre les aires d'entreposage dans les zones industrielles « I » - Adoption du deuxième projet**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite permettre, dans les zones industrielles « I », les aires d'entreposage de 6 mètres en hauteur;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Mallette lors de la séance du 5 juin 2023;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet du règlement a été adopté le 5 juin 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 juillet 2023 au cours de laquelle personne ne s'est opposé;

**POUR CES MOTIFS,**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le deuxième projet du règlement numéro 318 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre les aires d'entreposage dans les zones industrielles « I ».

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

2023-07-03-06

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 6.3 59, 7<sup>e</sup> Avenue Sud – Marge de recul - Dérogation mineure

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure visant à rendre réputée conforme la marge de recul avant minimale du bâtiment principal construit en 1952 et implanté sur l'immeuble portant le numéro de lot 5 534 695, sis au 59, 7<sup>e</sup> Avenue Sud;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement de zonage n° 108, la marge avant minimale pour un bâtiment principal doit être de 6 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage en vigueur au moment de la construction était de 6,10 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse présente une demande de dérogation mineure de 0,36 mètre afin de régulariser la marge de recul avant établie à 5,64 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accorder la dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder une dérogation mineure de 0,36 mètre au propriétaire de l'immeuble portant le numéro de lot 5 534 695, sis au 59, 7<sup>e</sup> Avenue Sud afin de régulariser la marge de recul avant établie à 5,64 mètres, alors que le règlement de zonage n° 108 établi la marge avant minimale de 6 mètres pour un bâtiment principal, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-07-03-07

### 6.4 29, rue Belmont – Hauteur du bâtiment accessoire Dérogation mineure

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure pour la hauteur d'un garage détaché implanté sur l'immeuble portant le numéro de lot 5 533 576 du cadastre du Québec, sis au 29, rue Belmont;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement de zonage n° 108, la hauteur maximale pour un bâtiment accessoire détaché doit être de 5 mètres sur le lot concerné;

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse présente une demande de dérogation mineure de 1 mètre afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire détaché de 6 mètres de hauteur;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accorder la dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder une dérogation mineure de 1 mètre en hauteur au propriétaire de l'immeuble portant le numéro de lot 5 533 576 du cadastre du Québec, sis au 29, rue Belmont afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire détaché de 6 mètres de hauteur, alors que le règlement de zonage n° 108 établi que la hauteur maximale pour un bâtiment accessoire détaché doit être de 5 mètres, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)





No de résolution  
ou annotation

2023-07-03-08

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 6.5 320, rue Cleevemont – Toiture – PIIA-5

CONSIDÉRANT la demande de permis pour la réfection du revêtement du toit mansardé avec de l'ardoise véritable;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 320, rue Cleevemont pour la réfection du revêtement du toit mansardé avec de l'ardoise véritable, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-07-03-09

### 6.6 60, rue Principale Nord – Fenêtres - PIIA-3

CONSIDÉRANT la demande de permis pour l'ajout de 2 fenêtres de couleur blanches avec degré de résistance au feu;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 60, rue Principale Nord pour l'ajout de 2 fenêtres de couleur blanches avec degré de résistance au feu, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-07-03-10

### 6.7 281, rue Principale Sud - Balcon – PIIA-5

CONSIDÉRANT la demande de permis pour l'ajout d'un garde-corps en bois traité de couleur cèdre avec des balustres en aluminium de marque « Deckorators Classic » de couleur noire sur le balcon avant;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 281, rue Principale Sud pour l'ajout d'un garde-corps en bois traité de couleur cèdre avec des balustres en aluminium de marque « Deckorators Classic » de couleur noire sur le balcon avant, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

2023-07-03-11

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 6.8 302, rue du Collège Nord – Réno extérieure – PIIA-3

CONSIDÉRANT la demande de permis pour la réfection complète de la toiture surplombant le balcon avec l'ajout d'un revêtement de tôle de même couleur que la toiture principale;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 302, rue du Collège Nord pour la réfection complète de la toiture surplombant le balcon avec l'ajout d'un revêtement de tôle de même couleur que la toiture principale, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-07-03-12

### 6.9 220, rue Principale Nord – Enseigne – PIIA-4

CONSIDÉRANT la demande de permis pour le remplacement de l'enseigne perpendiculaire;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 220, rue Principale Nord pour le remplacement de l'enseigne perpendiculaire, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

### 6.10 Rapport des permis de construction émis – Période se terminant le 30 juin 2023

Les élus prennent connaissance du rapport démontrant les détails cumulatifs des permis de construction émis pour la période se terminant le 30 juin 2023, qui démontre que 52 permis ont été délivrés générant des investissements de plus de 1 133 271 \$.

## 7. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2023-07-03-13

### 7.1 Sel à chemins – Appel d'offres – Lancement

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour l'achat de sel à chemins pour la saison hivernale 2023-2024.

(Adoptée)

2023-07-03-14

### 7.2 Sable à chemins – Appel d'offres – Lancement

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour l'achat du sable à chemins pour la saison hivernale 2023-2024.

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

2023-07-03-15

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 7.3 Dénéigement des stationnements municipaux - Appel d'offres - Lancement

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour le déneigement des stationnements municipaux pour la saison hivernale 2023-2024.

(Adoptée)

2023-07-03-16

### 7.4 Camionnette - Réparations

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Dave Mastine pour les réparations de la camionnette, au montant de 8 000 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

## 8. SERVICE RÉCRÉATIF

### 8.1 Conseil Sport Loisir de l'Estrie - Programme financier En Estrie, ça bouge! - Canot-Kayak Richmond

À titre d'information, le directeur dépose une lettre reçue du Conseil Sport Loisir de l'Estrie confirmant qu'une aide financière, au montant de 3 419 \$, a été accordée à la Ville dans le cadre du programme financier *En Estrie, ça bouge!*, pour le projet d'achat de canot-kayaks.

### 8.2 Conseil Sport Loisir de l'Estrie - Programme financier En Estrie, ça bouge! - L'été c'est fait pour jouer! (Camp de jour)

Les membres du conseil prennent connaissance d'une lettre reçue du Conseil Sport Loisir de l'Estrie confirmant qu'une aide financière, au montant de 3 000 \$, a été accordée à la Ville dans le cadre du programme financier *En Estrie, ça bouge!*, pour le projet d'achat d'équipements pour le camp de jour.

### 8.3 Ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air - Le Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA) - Aide financière supplémentaire - Vélo de montagne

Les membres du conseil prennent connaissance d'une lettre reçue du ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air annonçant qu'une aide financière supplémentaire, au montant de 32 903,09 \$, a été accordée à la Ville dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA), pour le projet du sentier de vélo de montagne au parc Gouin. Cette somme s'ajoute à la contribution déjà reçue pour un total de 164 515,43 \$.

## 9. ADMINISTRATION - DIRECTION GÉNÉRALE

### 9.1 Politique sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'adopter la Politique sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

(Adoptée)

2023-07-03-17





No de résolution  
ou annotation

2023-07-03-18

2023-07-03-19

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 9.2 Politique d'utilisation des actifs informationnels pour les employés cadres - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'adopter la Politique d'utilisation des actifs informationnels pour les employés cadres.

(Adoptée)

### 9.3 MRC du Val-Saint-François - Regroupement « Mettons fin à l'insécurité routière sur le trajet scolaire » - Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Abitibi a adopté la résolution AG-073-04-2023;

CONSIDÉRANT QUE les Québécoises et Québécois ont été profondément ébranlés par le décès tragique de la petite Mariia Legenkivsa, survenu à la suite d'une collision le 13 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE les enfants piétons ou cyclistes sont plus vulnérables que les adultes piétons et cyclistes, alors que les ces modes de transport leur permettent de se déplacer de manière autonome vers l'école ou le parc;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place de mesures structurantes favorisant la sécurité des usagers de la route (rues conviviales, liens cyclables protégés, élargissement des trottoirs, bollards, réduction de la vitesse, dos d'âne, etc.) fait partie des priorités municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Politique de la mobilité durable du gouvernement du Québec, adoptée en 2018, avec l'objectif de vision zéro accident n'a toujours pas été déployée;

CONSIDÉRANT QU'en 2022, 36 piétons sont morts sur le territoire de la Sûreté du Québec, qu'en moyenne, une personne piétonne meurt tous les cinq jours au Québec et que depuis 10 ans, ce sont plus de 27 000 personnes qui ont été blessées et 650 personnes qui sont décédées, alors qu'elles se déplaçaient à pied;

CONSIDÉRANT QUE selon l'Institut national de santé publique du Québec entre les années 2017 et 2023, on estime que 81 enfants âgés de 5 à 12 ans ont été blessés par un véhicule motorisé;

CONSIDÉRANT QUE la promotion des déplacements actifs entre la maison et l'école auprès des jeunes devrait être privilégiée, car les déplacements actifs sont bénéfiques et permettent l'interaction, la socialisation et favorisent l'autonomie et la santé physique, d'autant plus que le transport actif ne produit aucune émission polluante;

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil;

QUE la Ville de Richmond appuie la résolution AG-073-04-2023 de la MRC d'Abitibi et demande au gouvernement du Québec :

- D'augmenter rapidement et significativement le budget accordé à l'aménagement de mesures de sécurisation prouvées et efficaces autour des écoles du Québec;
- De revoir son processus d'accompagnement et de gestion des demandes municipales à ce sujet;
- De mettre en œuvre la stratégie de prévention et de sécurité routière.



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

QU' une copie de cette résolution soit transmise au gouvernement du Québec, au député provincial, monsieur André Bachand, et à la MRC d'Abitibi.

(Adoptée)

**9.4 Commission municipale du Québec - Regroupement culturel des vieilles ardoises - Révision périodique de la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières**

À titre d'information, les membres du conseil prennent connaissance de la décision positive de la Commission municipale du Québec concernant la révision périodique du Regroupement culturel des vieilles ardoises visant le renouvellement de la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières.

2023-07-03-20

**9.5 Tech-Nic Réseau conseil inc. - Augmentation du loyer pour juillet 2023**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond loue un local pour les bureaux de la voirie à Tech-nic Réseau conseil inc.;

CONSIDÉRANT QUE le loyer n'a pas été indexé depuis le début de la location en juin 2019;

CONSIDÉRANT la demande du locateur pour augmenter le coût mensuel du loyer à 771 \$ dès le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et par la suite un ajustement de 2.8 % annuellement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2027;

**POUR CES MOTIFS,**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'accepter le nouveau projet de bail de Tech-nic Réseau Conseil inc. d'une durée de 54 mois débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour se terminer le 31 décembre 2027 au coût initial de 771 \$ mensuellement pour les premiers six mois; que le directeur général soit autorisé à signer tous documents donnant effet à la présente.

(Adoptée)

2023-07-03-21

**9.6 Programme de prévention en santé et sécurité au travail - Adoption**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'adopter le Programme de prévention en santé et sécurité du travail de la Ville de Richmond.

(Adoptée)

**9.7 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Programme de péréquation - Versement**

Les membres du conseil prennent connaissance d'une lettre reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation annonçant qu'un montant de 346 492 \$ sera versé à la Ville dans le cadre de la mesure financière de péréquation pour l'année 2023.

2023-07-03-22

**9.8 Trafic Innovation inc. - PRIMADA - Panneaux arrêt - Achat**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Trafic Innovation inc. pour l'achat de 3 panneaux d'arrêt lumineux, au montant de 8 624 \$, taxes en sus.

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 9.9 Carrefour jeunesse-emploi – Rapport annuel 2022-2023

Le directeur dépose le rapport annuel 2022-2023 du Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond et Drummond-Bois-Francis.

### 9.10 Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Attestation d'assainissement – Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées

À titre d'information, les membres du conseil prennent connaissance d'une attestation d'assainissement reçu du ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.

### 9.11 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) – Aide financière – Admissibilité

Suivant la reddition de compte, les membres du conseil prennent connaissance d'une lettre reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation confirmant l'admissibilité de la Ville à une aide financière au montant de 1 285 860 \$, dans le cadre du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), relative à des Travaux de renouvellement de conduites.

2023-07-03-23

### 9.12 Club de patinage artistique les Tourbillons – Ventes-débarras 2023 – Bilan et versement des profits

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le versement de 960 \$ au Club de patinage artistique Les Tourbillons représentant les profits des ventes-débarras 2023.

(Adoptée)

### 9.13 Règlement numéro 316 décrétant une dépense de 1 217 766 \$ et un emprunt de 1 217 000 \$ pour procéder à la réfection d'une partie de la rue du Collège Sud – Financement

#### 9.13.1 Résolution d'adjudication

Ce point est reporté à la fin.

#### 9.13.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billet

Ce point est reporté à la fin.

#### 9.13.3 Résolution d'approbation du tableau combiné et Attestation

Ce point est reporté à la fin.

### 9.14 MRC du Val-Saint-François – Situations problématiques – Collecte sélective

Les membres du conseil prennent connaissance d'une lettre que la MRC du Val-Saint-François a envoyée à Les Entreprises Raylobec concernant plusieurs situations problématiques dans le cadre de la collecte sélective, ainsi que la réception de plusieurs plaintes des municipalité de la MRC à ce sujet.

2023-07-03-24

### 9.15 WSP – Réfection de la rue du Collège Sud – Recommandation de paiement numéro 1

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

d'autoriser le premier paiement à Excavations Tourigny inc., au montant de 397 662,23 \$, taxes en sus, dans le cadre des travaux de réfection de la rue du Collège Sud, le tout en conformité de la recommandation de la firme WSP chargée de la surveillance du chantier.

(Adoptée)

### 10. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

### 11. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2023-07-03-25

#### 11.1 Festival de l'auto ancienne de Richmond - Édition 2023 - Demande de commandite

La conseillère Dubois fait part de son conflit d'intérêt pour ce point et se retire des discussions.

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de verser une commandite de 750 \$ au Festival de l'auto ancienne de Richmond pour l'édition 2023.

(Adoptée)

La conseillère Dubois réintègre l'assemblée.

2023-07-03-26

#### 11.2 Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle - Méchoui, bière et saucisses - Invitation

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de verser un montant de 70 \$, correspondant à l'achat de 2 billets donnant accès au site pour les parties de jeux, le repas à volonté, ainsi qu'une consommation gratuite lors de la soirée Méchoui, bière et saucisses dont les bénéficiaires seront versés aux organismes sans but lucratif et autres associations d'entraide locaux de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle.

(Adoptée)

### 12. CORRESPONDANCES DIVERSES

#### 12.1 Culture aux aînés - Paroles de sages

Les membres du conseil prennent connaissance d'un courriel reçu de Culture aux aînés annonçant l'arrivée de nouveaux épisodes de la série vidéo et balado Parole des sages, qui mettent à l'honneur des aînés de la MRC du Val-Saint-François, qui sont disponibles sur le site web de l'organisme.

#### 12.2 Grand Défi Pierre Lavoie - Remerciements

Le directeur dépose un courriel du Grand Défi Pierre Lavoie faisant part de leurs remerciements envers la ville pour avoir accepté d'accueillir le passage des cyclistes participants au 1 000 km 2023.



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

**13. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

2023-07-03-27

**13.1. Liste des chèques et dépôts directs émis**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 413 526,87 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 27 juin 2023.

(Adoptée)

2023-07-03-28

**13.2. Liste des chèques et dépôts directs à émettre**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 92 749,11 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à émettre datée du 27 juin 2023.

(Adoptée)

2023-07-03-29

**13.3. Factures à approuver**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 108 763,81 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

<b>Factures</b>	<b>Avant taxes</b>	<b>Après taxes</b>
<u>BANDE DE HOCKEY GYSLAIN LAMPRON</u>		
Séparateur de patinoire (balance)	5 075,00 \$	5 834,98 \$
<u>BIBLIOTHEQUE R.C.M.</u>		
Quote-part 2023	7 555,67 \$	7 555,67 \$
<u>9091-3617 QUEBEC INC.</u>		
Tonte de pelouse - 2 <sup>e</sup> versement	5 787,50 \$	6 654,18 \$
<u>LES ENTREPRISES MYRROY INC.</u>		
Balayage des rues	35 321,50 \$	40 610,89 \$
<u>LONGUS</u>		
Réparation pépinière case	20 256,54 \$	23 290,04 \$
<u>ESKAIR AMENAGEMENT INC.</u>		
Analyse du projet parc Gouin (33%)	21 450,00 \$	21 450,00 \$
<u>KEMIRA WATER SOLUTIONS</u>		
Sulfate d'aluminium - Épuration	8 014,95 \$	9 215,19 \$
<u>JIM CODDINGTON</u>		
Gravier brut	5 302,65 \$	6 096,72 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>108 763,81\$</b>	<b>120 707,67\$</b>

(Adoptée)





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 14. AFFAIRES NOUVELLES

#### 14.1 Légion Canadienne - Fête du Canada - Félicitation

Le conseiller Mallette félicite la Légion Canadienne pour l'organisation de la Fête du Canada, à laquelle plus de 75 participants y ont pris part.

#### 14.2 Intersection des rues Wilfrid et Principale Nord - Terre - Parc

Le conseiller Tremblay s'informe à savoir s'il y aura finalement de la terre de mis au parc à l'intersection des rues Wilfrid et Principale Nord.

#### 14.3 Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond - Fête nationale - Félicitation

La conseillère Dubois et le maire félicitent la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond pour les célébrations de la Fête nationale du Québec.

#### 14.4 Jardin communautaire - Avancement

Le conseiller Bussière pour sa part fait état de l'avancement du projet de jardin communautaire.

#### 14.5 Hautes herbes - Entretien

Le conseiller Lancaster souligne que les hautes herbes sont de retour au bout de la rue Dufferin et qu'il y a lieu d'aviser dès maintenant Investissement Capital IV de respecter la réglementation en ce sens. Il fait également remarquer que la pelouse n'est pas non plus tondue sur le terrain où se construisent actuellement les immeubles du Groupe Belval.

#### 14.6 Boîte à piano

Le maire tient à remercier les artistes qui ont peint la boîte à piano au centre-ville.

#### 14.7 Condoléances - Famille de M. Gilles Boisvert

Il adresse également, au nom des membres du conseil, ses sincères condoléances à la conseillère Dubois pour le décès de son grand-père, M. Gilles Boisvert.

2023-07-03-30

### 15. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 20 h 06, que la réunion soit ajournée au 5 juillet prochain à 17 h.

(Adoptée)

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
GREFFIER-TRÉSORIER

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 781.

Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et greffier-trésorier